

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

JPM EUR Standard Money Market VNAV C (acc.)
LU2095450479

une classe d'actions de JPMorgan Liquidity Funds – EUR Standard Money Market VNAV Fund

un compartiment de JPMorgan Liquidity Funds

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.jpmorganassetmanagement.lu ou appeler +(352) 3410 3060

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision de l'initiateur, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., (un membre de JPMorgan Chase & Co.) concernant le présent Document d'informations clés.

Le Compartiment est autorisé Luxembourg et réglementé par CSSF.

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT LE 17 AVRIL 2025

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est un fonds d'investissement. Il est organisé sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois, dotée du statut de société d'investissement à capital variable. Il est agréé en vertu de la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 et a le statut d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Objectifs, processus et politiques

Objectif Le Compartiment cherche à offrir un rendement dans sa Devise de référence supérieur à celui des marchés monétaires en euros tout en cherchant à préserver un capital en adéquation avec les taux du marché monétaire en vigueur et à maintenir un degré de liquidité élevé.

Indice de référence de la Classe d'Actions ICE BofA 3-Month German Treasury Bill Index

L'indice de référence est un point de référence par rapport auquel la performance de la Classe d'Actions peut être mesurée. Le Compartiment est géré activement.

Politique d'investissement Le Compartiment investira ses actifs dans des Titres de créance et des dépôts auprès d'établissements de crédit. Le Compartiment peut être exposé à des investissements à rendement nul ou négatif dans des conditions de marché défavorables.

L'échéance moyenne pondérée des investissements du Compartiment n'excédera pas 6 mois et l'échéance initiale ou résiduelle des Titres de créance individuels au moment de leur acquisition ne dépassera pas 2 ans, avec un délai de mise à jour de 397 jours.

En plus de bénéficier d'une évaluation positive de leur qualité de crédit dans le cadre des Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit de la Société de gestion, les Titres de créance de longue échéance seront notés au minimum « BBB » et les Titres de créance de courte échéance au minimum « A-2 » selon les critères de Standard & Poor's ou assortis d'une note équivalente octroyée par une autre agence de notation indépendante.

Le Compartiment pourra également investir dans des Titres de créance non notés de qualité comparable à ceux visés ci-dessus.

Le Compartiment peut investir dans des parts ou actions d'autres fonds monétaires. Le Compartiment peut également avoir recours à des Contrats de prise en pension.

Le Compartiment investira au moins 67% de ses actifs en EUR. Il pourra toutefois acquérir des actifs libellés dans n'importe quelle devise et l'exposition à d'autres devises que l'EUR sera couverte en EUR.

Le Compartiment peut avoir recours à des produits financiers dérivés à des fins de couverture des risques de taux d'intérêt ou de change inhérents à d'autres investissements.

Le Gestionnaire financier cherche à évaluer si les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pourraient avoir un impact important, positif ou négatif, sur les flux de trésorerie ou les profils de risque de nombreux émetteurs dans lesquels le Compartiment est susceptible d'investir. Ces analyses ne sont pas décisives et il se peut que le Compartiment achète et conserve des titres d'émetteurs susceptibles d'être affectés négativement par ces facteurs ou cède ou n'investisse pas dans des titres d'émetteurs susceptibles d'être affectés positivement par ces facteurs.

Le Compartiment s'efforcera de conserver une qualité de crédit moyenne de « AA » ou équivalente telle qu'assignée par au moins une agence de notation.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers. En outre, le Compartiment incorpore au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), qui tient compte des critères suivants au niveau de l'émetteur :

mixité du personnel, programmes de diversité, score ethnique et score en matière d'égalité salariale. Les données retenues peuvent évoluer, mais seront directement liées à l'EE&D. Le Compartiment investit au moins 51% des actifs faisant l'objet d'une notation EE&D dans des émetteurs dont le score en la matière est supérieur à un seuil prédéfini. Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines sociétés sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseur(s) tiers qui identifie(nt) la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exhaustivité et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés. Ce Compartiment constitue un « Fonds monétaire à valeur liquidative variable » au sens du Règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, tel que modifié ou remplacé en tant que de besoin, et respectera dès lors ce Règlement.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Rachat et négociation Les actions du Compartiment peuvent être rachetées sur demande, la négociation se faisant normalement sur une base quotidienne.

Politique de distribution Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes.

Classification SFDR Article 8

Investisseur de détail visé

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 1 an et qui comprennent les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital.

- Ce Compartiment emploie des Titres de créance de première qualité et des dépôts auprès d'établissements de crédit afin d'améliorer le rendement. Le Compartiment peut donc vraisemblablement convenir aux investisseurs à la recherche d'une alternative aux dépôts d'espèces, susceptible de générer un rendement supérieur à celui d'un fonds monétaire à court terme, pour leurs placements de trésorerie à moyen terme ou provisoires, y compris la trésorerie opérationnelle saisonnière des fonds de pension et la composante de liquidités des portefeuilles d'investissement.

- Le Compartiment s'adresse aux investisseurs privilégiant un degré de liquidité élevé. Il est recommandé dans une optique de placement à court terme. Il est important que les investisseurs comprennent les risques associés à un investissement dans le Compartiment, et dès lors qu'ils évaluent les risques et objectifs du Compartiment au regard de leur propre tolérance au risque et objectif d'investissement. Le Compartiment ne saurait constituer à lui seul un plan d'investissement complet.

Durée Le produit ne présente pas de date d'échéance. Le Conseil d'administration du Fonds peut liquider unilatéralement le produit dans certaines circonstances, auquel cas l'initiateur en facilitera la liquidation.

Toutes les données proviennent de J.P. Morgan Asset Management et sont correctes à la date du présent commentaire, sauf indication contraire.

Informations pratiques

Dépositaire Le dépositaire désigné par le Fonds est J.P. Morgan SE - Luxembourg Branch.

Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Liquidity Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Liquidity Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Liquidity Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est

responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créateur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment. Le Compartiment est noté par une agence de notation externe. La notation est financée par le Compartiment.

Conversions Les investisseurs sont libres de convertir tout ou partie de leurs Actions d'une quelconque Classe d'Actions au sein d'un Compartiment en Actions d'une autre Classe d'Actions de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment de JPMorgan Liquidity Funds pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations concernant les modalités de conversion, veuillez vous reporter à la section « Conversion d'Actions » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Risques

Risque plus faible

Risque plus élevé

1

2

3

4

5

6

7



L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 1 année(s).

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est ce qui correspond à la classe de risque la plus faible.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau de très faible amplitude et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée. Le risque du produit peut être nettement accru en cas de période de détention inférieure à celle recommandée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques significatifs pour le produit peuvent affecter sa performance. Veuillez vous référer au Prospectus, disponible gratuitement sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le rendement que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être précisément anticipée.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations fondées sur les performances les plus mauvaises, moyennes et les meilleures du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de façon très différente à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2017 et 2018.

Intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2019.

Favorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2023 et 2024.

Période de détention recommandée		1 an
Exemple d'investissement		€ 10.000
Scénarios		si vous sortez après 1 année (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous êtes susceptible de perdre tout ou partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.910 -0,9 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.910 -0,9 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.940 -0,6 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.400 4,0 %

Que se passe-t-il si JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. est responsable de l'administration et de la gestion du Fonds, et ne détient pas les actifs du Fonds (les actifs qui peuvent être détenus par un dépositaire sont, conformément aux réglementations applicables, détenus auprès d'un dépositaire au sein de son réseau de conservation). JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., en tant qu'initiateur de ce produit, n'est pas tenu d'effectuer des versements dans la mesure où la conception du produit ne prévoit pas de tels versements. Cependant, les investisseurs peuvent subir des pertes si le Fonds ou le dépositaire n'est pas en mesure d'effectuer les versements. Aucun système d'indemnisation ou de garantie n'est prévu pour compenser tout ou partie de vos pertes éventuelles.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et de la durée de détention du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations fondées sur un exemple de montant d'investissement et sur différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- la première année, vous récupérez le montant investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit offre un rendement conforme au scénario intermédiaire,
- € 10.000 sont investis.

	si vous sortez après 1 année (période de détention recommandée)
Exemple d'investissement € 10.000	
Coûts totaux	€ 24
Incidence des coûts annuels*	0,2 %

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement chaque année au cours de la période de détention. Ainsi, si vous vendez au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de -0,6 % avant les frais et de -0,6 % après les frais.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	0 EUR
Coûts de sortie	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	21 EUR
Coûts de transaction	3 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats	0 EUR

Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an(s)

Ce produit est conçu pour des investissements à plus court terme compte tenu de son profil de volatilité. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 1 an. Vous pouvez demander le rachat de votre

investissement sans pénalité à tout moment pendant cette période mais votre rendement pourra être affecté par la volatilité de sa performance. Les rachats sont possibles tous les jours ouvrables, les produits étant réglés dans un délai de 1 jour ouvrable.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation concernant le Fonds, vous pouvez nous contacter en appelant le +(352) 3410 3060 ou en écrivant à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg

Vous trouverez plus de détails sur la marche à suivre pour formuler une réclamation et sur la politique de traitement des réclamations du Gestionnaire à la section Contact us du site Internet à l'adresse : www.jpmorganassetmanagement.com. Si vous avez une réclamation à l'égard de la personne qui vous a conseillé au sujet de ce produit ou qui vous l'a vendu, celle-ci vous indiquera où adresser votre réclamation.

Autres informations pertinentes

Informations complémentaires sur le Compartiment, y compris ses caractéristiques durables, figurent dans le Prospectus et à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les derniers cours acheteurs et vendeurs sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.com, par e-mail à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des

informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Des copies supplémentaires de la Politique de confidentialité EMOA sont disponibles sur demande.

Coût, performance et risque Les calculs de coût, de performance et de risque inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE. Il convient de noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus sont dérivés exclusivement des performances passées du produit ou d'un indicateur de substitution pertinent et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Par conséquent, votre investissement peut être exposé à des risques et vous êtes susceptible de ne pas obtenir les rendements illustrés.

Les investisseurs ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.

Scénarios de performance Vous trouverez les scénarios de performances passées, mis à jour mensuellement, sur le site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/LU2095450479>.

Performance passée Vous pouvez consulter les performances passées des 3 dernières années sur notre site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/LU2095450479>.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/fr/fr/asset-management/per/library/>.